

Et l'informatique dans tout ça ?

Surfant sur la vague « numérique », certains groupes de pressions font campagne pour la création d'une discipline « informatique » dans le secondaire, se basant sur un rapport de l'Académie des sciences, et arguant du retard, par ailleurs justifié, de la France en matière de formation d'informaticiens (voire de programmeurs).

En la matière, on peut considérer que les ministres successifs bottent en touche depuis des années : création d'une évaluation sans enseignement (B2i), disparition de l'informatique enseignée en technologie au collège, création d'une option Informatique et Sciences du Numérique (ISN) en Terminale S, annonce de sa généralisation... Il est indéniable que l'Ecole doit préparer les élèves, futurs citoyens, à savoir se positionner dans la société numérisée qui se met en place. Cela ne pourra se faire que s'ils acquièrent un minimum de connaissances techniques et théoriques en informatique, mais aussi juridiques, économiques...

Alors que notre système éducatif est en pleine mutation (statuts, évaluations, programmes, créations de nouveaux enseignements tels l'histoire des arts, ISN, DGEMC, enseignement moral et civique), le SNES doit s'interroger sur la place de l'informatique dans le secondaire et dans la culture commune, les questions ne manquant pas : un tel enseignement spécifique est-il nécessaire ? Si oui, sous quelle forme ? Avec quels contenus ? Un « enseignement de découverte » pour tous serait-il une solution ? Et si oui à quel niveau d'enseignement ? L'enseignement de l'ISN au lycée est-il une piste intéressante ? Faut-il rendre cette option accessible dans toutes les séries du lycée général et technologique ? Ou bien doit-on se contenter du B2i ?».

Notre congrès doit se saisir de ces questions.

J-F Clair, responsable du groupe TICE,
Secteur contenus